

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, vendredi 16 décembre 2016 à 20H30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 09 décembre 2016.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Décision modificative
- Salle multi activités
  - ✓ Choix de l'entreprise
  - ✓ Demande de subvention DETR
  - ✓ Demande de subvention Conseil Départemental
- ECLA
- Logement communal : réfection des sols
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

**Etaient présents :** Monique PYON, Christophe PERRIN, Christian PONARD, Liliane BOURCET, Magali DOLLFUS, Laurent VERNIER.

**Absents excusés :** Gérard GIONO qui a donné pouvoir à Christian PONARD  
Céline ANTONIO qui a donné pouvoir à Monique PYON  
Michel SANCHEZ qui a donné pouvoir à Christophe PERRIN

**Secrétaire de séance :** Laurent VERNIER

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

## **- Décision modificative :** le Conseil municipal ouvre les crédits suivants

<b> FONCTIONNEMENT </b>							
<b> Débit </b>				<b> Crédit </b>			
011	615228	Autres bâtiments	400	74	742	Dot aux élus locaux	2 800
012	6454	Assedic	100	74	74718	Frais d'élections	100
023	O23	Virt sect° Investissement	2 400				
<b>TOTAL</b>			<b>2 900</b>	<b>TOTAL</b>			<b>2 900</b>
<b> INVESTISSEMENT </b>							
<b> Débit </b>				<b> Crédit </b>			
21	21318	Places handicapés	2 400				
21	21788	Réserve		021	21	Vrt sect° fonctionnement	2 400
<b>TOTAL</b>			<b>2 400</b>	<b>TOTAL</b>			<b>2 400</b>

**Vote : 9 pour**

## **- Salle multi activités :**

- **Choix de l'entreprise :** Le Maire informe le Conseil que suite au problème d'infiltration d'eau et après le passage de l'expert de l'assurance, il devient **urgent** de refaire le toit de la salle multi activités. 3 devis ont été établis :

Sas GUILLOT	montant de 41 536.08 € HT	49 843.30 € TTC ;
Eurl BATI'Charpente	montant de 36 383.12 € HT	43 659.74 € TTC ;
Sarl DUSSERT Charpente	montant de 31 681.37 € HT	38 849.51 € TTC ;

Après délibération, et vu l'urgence des travaux, le Conseil Municipal choisit : Eurl BATI'Charpente  
montant de 36 383.12 € HT    43 659.74 € TTC

**Vote : 9 pour**

- **Demande de subvention DETR :** Mme le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons la possibilité de demander une Subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) pour la rénovation de la toiture de la salle multi activités. Le Conseil Municipal sollicite cette subvention à hauteur de 40 %.

**Vote : 9 pour**

- Demande de subvention Conseil Départemental : Mme le Maire informe le Conseil municipal que nous avons la possibilité de demander au Conseil Départemental une subvention ESTJ (Engagement pour la Solidarité Territoriale Jurassienne) pour la rénovation de la toiture de la salle multi activités. Le Conseil sollicite cette subvention auprès du Conseil Départemental

**Vote : 9 pour**

- **ECLA** :

- Urbanisme : Mme le Maire informe le Conseil :

- que suite à la fusion de la CCVS avec ECLA les dossiers d'urbanisme ne seront plus traités par la DDT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (EPCI regroupant plus de 10 000 habitants).

- que nous avons reçu d'ECLA une convention de mise à disposition des services d'urbanisme.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention entre ECLA et la commune de Vernantais concernant la mise à disposition des services d'urbanisme pour l'instruction des demandes de permis, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme relatives à l'occupation des sols.

- Nomination d'un délégué : Mme le Maire informe le Conseil qu'il faut nommer un membre du Conseil municipal comme délégué à ECLA, dans l'ordre du tableau. Le Conseil décide de nommer Mme Monique PYON, Maire, comme déléguée à ECLA.

**Vote : 9 pour**

- **Logement communal : réfection des sols** : Mme le Maire informe que M. Gérard GIONO, adjoint, a fait établir des devis pour la réfection d'un logement locatif au 3 rue de la Liberté pour la réfection des sols soit :

- M. Christian ROYOT : 2 devis d'un montant total de 5 567.40 € TTC

- ARDIET Parquet : 1 devis d'un montant de 5 330.36 € TTC.

Le Conseil accepte le devis d'ARDIET Parquet.

**Vote : 9 pour**

Mme le Maire demande qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour :

TOPOS : avenant n° 2

**Vote : 9 pour**

- **TOPOS : avenant n° 2** : Mme le Maire informe le Conseil que nous venons de recevoir un avenant de TOPOS à l'élaboration du PLU de la commune pour un montant de 1 080.00 € TTC.

Le Conseil accepte cet avenant

**Vote : 9 pour**

- **Comptes rendus de réunions** :

ECLA : les réunions avec les représentants d'ECLA, de la CCVS et du cabinet KPMG se poursuivent, en vue d'harmoniser les finances, les compétences et les charges.

- **Questions et informations diverses** :

- **Arrêt éventuel des cloches la nuit** : Cette demande ayant été examinée lors du dernier Conseil, un sondage a été décidé et effectué en particulier auprès des riverains. La majorité des habitants souhaitant le maintien de la sonnerie des heures la nuit et des cloches à 6h30, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

La séance est levée à 22 heures 20.

Le Secrétaire de séance  
Laurent VERNIER

